

Louis-Hippolyte La Fontaine : *Journal de voyage en Europe 1837-1838*, Texte présenté et annoté par Georges Aubin Sillery, Les Cahiers du Septentrion no 14, 1999, 153 p.

Hypolite Lanctot : *Souvenirs d'un patriote exilé en Australie*, Texte établi, présenté et annoté par John Hare et Renée Landry Sillery, Les Cahiers du Septentrion no 15, 1999, 220 p.

Pierre Rajotte

L'intime et le privé au Québec
Volume 3, Number 1, 2000

URI: <https://id.erudit.org/iderudit/1000575ar>
DOI: <https://doi.org/10.7202/1000575ar>

[See table of contents](#)

Publisher(s)

Globe, Revue internationale d'études québécoises

ISSN

1481-5869 (print)
1923-8231 (digital)

[Explore this journal](#)

Cite this review

Rajotte, P. (2000). Review of [Louis-Hippolyte La Fontaine : *Journal de voyage en Europe 1837-1838*, Texte présenté et annoté par Georges Aubin Sillery, Les Cahiers du Septentrion no 14, 1999, 153 p. / Hypolite Lanctot : *Souvenirs d'un patriote exilé en Australie*, Texte établi, présenté et annoté par John Hare et Renée Landry Sillery, Les Cahiers du Septentrion no 15, 1999, 220 p.] *Globe*, 3(1), 172–174. <https://doi.org/10.7202/1000575ar>

Louis-Hippolyte La Fontaine

Journal de voyage en Europe 1837-1838

Texte présenté et annoté par Georges Aubin

Sillery, Les Cahiers du Septentrion no 14,

1999, 153p.

Hypolite Lanctot

Souvenirs d'un patriote exilé en Australie

Texte établi, présenté et annoté par John Hare

et Renée Landry

Sillery, Les Cahiers du Septentrion no 15,

1999, 220p.

Les rébellions de 1837-1838 et la répression qui s'ensuivit ont fait couler beaucoup d'encre. Parmi les principaux témoignages de patriotes qui nous sont parvenus, signalons *Échappé de la potence*, de Félix Poutré, le *Journal d'exil. La vie d'un patriote de 1838 déporté en Australie*, de François-Maurice Lepailleur, les *Notes d'un condamné politique de 1838*, de F.X. Prieur et le *Journal d'un exilé politique aux terres australes*, de Léandre Ducharme. À cette liste, Les Cahiers du Septentrion ajoutent de nouveaux titres. Après *Lettres à Judith. Correspondance d'un patriote exilé* (no 7), de Siméon Marchesseault, la maison d'édition de Sillery publie le *Journal de voyage en Europe* (no 14), de Louis-Hippolyte La Fontaine et les *Souvenirs d'un patriote exilé en Australie* (no 15), d'Hypolite Lanctot.

D'abord fervent défenseur du parti patriote et de son chef Louis-Joseph Papineau, Louis-Hippolyte La Fontaine change de cap à l'approche des insurrections de 1837-1838. En décembre 1837, il écrit à Amable Berthelot : «Les gens de Saint-Benoît sont des fous. Il n'y a que du désespoir. Vraiment je ne sais quel vertige s'est emparé de quelques hommes» (p. 11). Certains historiens ont vu dans ce revirement inattendu de l'opportunisme politique, d'autres ont parlé de la lucidité d'un homme politique pragmatique qui n'avait plus confiance ni dans la stratégie ni dans certains objectifs du parti. La Fontaine ne s'en est jamais lui-même vraiment expliqué. Aussi la

RECENSIONS

lecture de son récit de voyage en Europe laissait-elle espérer quelques éclaircissements sur ce que la quatrième de couverture annonce comme «le chemin de Damas de Louis-Hippolyte La Fontaine». Or elle n'apporte guère de faits nouveaux, si ce n'est de témoigner de l'excellente connaissance qu'avait La Fontaine des principes de la Constitution britannique et de l'importance qu'il leur accordait pour la survivance des Canadiens français. On sait en effet que pour La Fontaine le salut de la nation passait par la restauration de l'Assemblée, supprimée en mars 1838. Sans elle, écrit-il à son ami Berthelot, «nous deviendrons à coup sûr de vrais Acadiens» (p. 12). C'est à cette fin qu'il se rend à Londres : «Notre objet, en envoyant tout cela en Angleterre, est d'y faire voir que nous voulons au moins conserver la Législature. Car nos adversaires remuent ciel et terre pour que nous n'ayons plus de Chambre d'assemblée» (p. 12). Le journal de voyage est toutefois décevant. La description de l'entreprise diplomatique de La Fontaine y est réduite à sa plus simple expression. En général, le voyageur se limite à noter, de façon très laconique, tantôt ses entretiens avec les députés du groupe réformiste anglais, Ellice, Hume, Chapman, Roebuck, Brougham, etc., tantôt ses activités quotidiennes, ses lectures et ses visites dans les librairies et les théâtres, etc.

Rédigés sous forme de lettres à ses enfants près de quarante ans après les événements, *Les Souvenirs d'un patriote exilé en Australie* d'Hypolite Lanctot constituent un témoignage bien articulé et structuré des événements entourant la rébellion de 1837-1838 et de la sévère répression à laquelle elle a conduit. Rappelons en effet que 500 arrestations sont effectuées en 1837, 800 en 1838, que huit patriotes sont exilés aux Bermudes, 58 en Australie et que 12 sont pendus. Contrairement à d'autres exilés comme Lepailleur et Ducharme, qui ont rédigé leur journal au jour le jour en le centrant davantage sur leur exil, Hypolite Lanctot reconstitue après coup les événements et «décrit longuement sa participation aux activités militaires ainsi que son emprisonnement et son procès avant de relater sommairement la vie à bord du navire *Le Buffalo* et en Australie» (p. 10). Tout en prétextant vouloir conserver pour sa famille les souvenirs de sa participation à l'insurrection, Lanctot ne cache pas son intention de se justifier. «L'entreprise à laquelle nous avons participé, écrit-il,

n'avait rien en soi qui fût de nature à nous faire rougir. [...] Notre crime donc c'était de n'avoir point réussi» (p. 129). En général, son texte se lit bien et témoigne même d'un certain sens de l'intrigue maintenue d'une lettre à l'autre. Une volumineuse introduction et une importante annotation de John Hare et de Renée Landry complètent le tout en fournissant une foule de détails sur l'insurrection de 1838, sur la répression, sur le voyage des exilés à bord du *Buffalo* et sur la vie pénale en Australie.

Le principal mérite de ces deux livres réside dans leur publication. Pour qui s'intéresse, chercheurs ou enseignants, à l'histoire québécoise du XIXe siècle, l'accessibilité des textes pose souvent problème. D'une part, plusieurs textes édités à l'époque se retrouvent dans la section «livres rares» des bibliothèques. N'ayant pas fait l'objet d'une réédition récente, ces ouvrages peuvent difficilement être utilisés dans le cadre d'un cours. D'autre part, bon nombre de textes demeurent encore à l'état de manuscrits déposés dans des fonds d'archives qui attendent la visite du chercheur. De ce point de vue, il y a lieu de saluer ici l'entreprise fort louable des Éditions du Septentrion. Plus les textes sont accessibles, plus ils sont susceptibles de favoriser une lecture, voire une relecture du passé.

Pierre Rajotte
Université de Sherbrooke